

Luxembourg, le

2 2 AUUT 2016

CHAMBRE DES DEPUTES Entrée le:

2 2 AOUT 2016

Monsieur Fernand Etgen Ministre aux Relations avec le Parlement

Service Central de Législation 43, boulevard F.D. Roosevelt L – 2450 Luxembourg

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire N° 2254 du 27 juillet 2016 de Monsieur le député Max Hahn, concernant la ligne de bus Esch/Belval - Dippach - Arlon, tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

François Bausch

Ministre du Développement durable et des Infrastructures

Réponse de Monsieur François Bausch, Ministre du Développement durable et des Infrastructures, à la question parlementaire n° 2254 de 27 juillet 2016 de Monsieur le Député Max Hahn

L'honorable député Max Hahn désire avoir des précisions sur la ligne RGTR 332 Belval – Dippach – Arlon et notamment sa suppression. En effet je peux confirmer les informations de Monsieur le Député selon lesquelles la ligne d'autobus RGTR 332 est supprimée depuis le premier août 2016.

La mise en service de cette nouvelle ligne en septembre 2015 avait été communiquée par les différents vecteurs de communication de la Centrale de Mobilité du « Verkéiersverbond ». Au-delà, une campagne d'information avait été faite sur le site d'Esch/Belval visant les navetteurs frontaliers et les étudiants.

Lors des comptages effectués par mes services de contrôle ainsi que par la compagnie de bus exploitant la ligne en question, nous avons constaté une utilisation moyenne en dessous d'une personne par course par jour et une fréquentation maximale de 12 passagers en heures de pointe du matin. Les courses après 16:00 heures pour le retour étaient occupées par quelque 1 à 6 passagers, les courses pendant les heures creuses entre 0 et 6 passagers. Les comptages ont été effectués en février et mars 2016 avec des contrôles supplémentaires en avril 2016.

Au vu de ces résultats décevants malgré le fait qu'il s'agissait d'un service destiné aux besoins des navetteurs et étudiants de l'université, une remise en cause de cette offre m'a semblé inévitable, d'autant plus qu'il existe d'autres options de transport public comme notamment l'offre ferroviaire. Le tracé de la ligne empruntait en grande partie la route des Trois Cantons; un tracé alternatif pour une telle ligne de bus n'aurait pas résolu le problème d'acceptation, mais n'aurait que prolongé le temps de parcours au détriment de la qualité du service.

Je suis d'avis que l'offre actuelle est tout à fait adaptée aux demandes du site de Belval. L'offre dans la région sud sera d'ailleurs encore améliorée avec la réorganisation du réseau RGTR en 2017/18.

Je tiens à préciser qu'en tout 4 lignes transfrontalières vers Belval avaient été introduites pour la rentrée 2015/16 et que l'une des autres 3 lignes (au départ de Thionville) a malheureusement connu le même sort que la ligne 332. La suppression des lignes RGTR à faible occupation faisait d'ailleurs partie des mesures d'économie retenues par le Gouvernement.